

Bonjour à toutes et tous,

Comme vous le savez peut-être la réflexologie est reconnue par la confédération helvétique depuis septembre 2016. Ce qui occasionne des changements importants. Notamment le certificat de branche et le diplôme fédéral.

Ceci n'est pas un courrier pour vous inciter à faire des formations en plus mais je trouve juste de vous avertir de la situation actuelle qui n'est pas toujours bien communiquée. Je vous laisse également prendre soin de lire toutes les informations sur notre site internet qui sont complètes ainsi que celles sur le site de l'Ortra-tc qui parle aussi du tronc commun.

➤ **Pourquoi obtenir le certificat de branche ?**

Etant membre active de l'association suisse de réflexothérapie, nous avons pu constater qu'au fil du temps les assurances ne reconnaîtront probablement plus que ceux qui ont obtenu celui-ci. Certes c'est de la musique d'avenir mais personne ne peut dire si l'avenir est proche ou non. Et à notre avis c'est proche et c'est déjà en route.

Nous avons convenu lors de notre dernière réunion de l'importance pour vous chers et chères apprenant(e)s de vous amener jusqu'au certificat de branche pour que vous puissiez jouir d'un bel avenir professionnel.

De plus, en accédant au certificat de branche vous aurez immédiatement la reconnaissance par le RME, ce qui ouvre les portes à quasiment toutes les assurances.

De nos jours les clients ont presque tous une assurance complémentaire et qu'on le veuille ou non le système de remboursement est en vigueur et en pleine croissance.

Il y a des informations sur notre site internet : <https://www.gedane.com/fr/reflexotherapie-professionnelle-fr.html>

Il y a des séances d'informations données par l'Ortra-tc : www.ortra-tc.ch

Ci-dessous se trouve des éléments importants concernant la réflexothérapie selon vos années de diplôme.

➤ **Pour vous qui avez passé votre diplôme depuis septembre 2016 de réflexologie à l'école Gedane :**

Votre diplôme mentionne 176 heures de cours en classe.

Le certificat de branche en demande 500.

Comme vous pouvez le voir sur le site il y a 3 modules : B1, B2 et B3.

Pour vous le module B1 n'est pas à suivre.

Pour le module B2, les 7 jours des systèmes ne sont pas à suivre non plus, cela voudra dire que vous ne viendriez que 1 jour lors des weekends où se trouvent les systèmes et autre sujet.

Exemple :

1^{er} weekend :

Suivre le cours bilan-anamnèse et recueil de données

Ne pas suivre Système cardiovasculaire et respiratoire. *Du moins pas obligatoire, il vous appartient de le refaire ou non mais les informations reçues lors de votre formation sont suffisantes.*

Résumé des cours « obligatoires » à suivre :

1^{er} weekend : le samedi

2^{ème} weekend : Samedi et dimanche

3^{ème} weekend : le samedi

4^{ème} weekend : le samedi

5^{ème} weekend : le dimanche

6^{ème} weekend : le samedi

7^{ème} weekend : le samedi

8^{ème} weekend : le dimanche

Les études à domicile doivent toutes être faites.

Donc seul le B1 et une partie du B2 ne doivent pas être refaites.

Ceci est valable jusqu'en 2023, attention !!!! Sinon vous devrez suivre à nouveau tous les cursus B1, etc.

Si vous vous inscrivez à ceci, merci de bien noter exactement ce à quoi vous allez participer avec les dates en nous envoyant copie de votre diplôme déjà obtenu.

Toutefois, jusqu'en 2023, les 500 heures de réflexologie ne sont pas obligées à être suivies selon ce modèle, vous pouvez très bien suivre des formations continues diverses en réflexologie. Ayant fait le certificat de branche et le diplôme fédéral, je ne peux que vous recommander de suivre le schéma proposé par l'école qui a été conçu pour vous y amener et qui suit les réglementations de l'IDMET.

Dès 2023, seul le schéma B1, B2, B3, etc devra être suivi pour l'obtention du certificat de branche et du diplôme fédéral.

- **Pour vous qui avez passé votre diplôme avant septembre 2016**, vous êtes sous la « rubrique Equivalence » que vous trouvez sur les deux sites internet sus-mentionnés. Cette équivalence est valable jusqu'en 2023, attention !
- **Pour vous qui avez besoin d'aide pour rédiger l'Essai** (certificat de branche), voici ce que je peux vous proposer :

Seul des coachings privés sont réalisables. Un cours collectif n'est pas possible car cela dépend de votre parcours professionnel et de votre pratique ainsi que de vos aptitudes à la rédaction et à la compréhension du sujet. Il peut être envisagé de faire avec 2 personnes qui se connaissent et collaborent ensemble.

Si vous avez besoin de ceci, il vous suffit de m'écrire un mail à : info@gedane.ch

➤ **Pour vous qui avez besoin d'aide pour vous préparer au diplôme fédéral**, voici ce que je peux vous proposer :

Seuls des coachings privés sont réalisables. Un cours collectif n'est pas possible car cela dépend de votre parcours professionnel et de votre pratique ainsi que de vos aptitudes à la rédaction et à la compréhension du sujet. Il peut être envisagé de faire avec 2 personnes qui se connaissent et collaborent ensemble.

Si vous avez besoin de ceci, il vous suffit de m'écrire un mail à : info@gedane.ch

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ce courrier et espère ainsi pouvoir répondre à vos questions sur le sujet.

Toujours au service de cette magique et magnifique science qu'est la réflexothérapie,

Bien à vous, Chaleureusement,
Géraldine